

Divulgence d'un transfert d'immeuble non inscrit au Registre foncier
Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (RLRQ, c. D-15.1, art. 6)

Numéro matricule de la propriété :	
Date du transfert :	

Identification du cédant	
Personne physique	
Nom :	Prénom :
Adresse de résidence principale :	N° civique, nom de la rue
	Ville, province
	Code postal
Adresse où peut être envoyé le compte (si différente de l'adresse de résidence principale) :	
Organisme public, personne morale, société, association, fiducie ou tout autre groupement de quelque nature que ce soit	
Nom :	
N° d'entreprise du Québec ou d'identification :	
Adresse du siège social ou du principal lieu d'affaires :	N° civique, nom de la rue
	Ville, province
	Code postal
Nom et prénom, fonction et coordonnées des personnes autorisées à agir en son nom (s'il y en a plusieurs, veuillez joindre une annexe) :	Nom, prénom
	Fonction :
	N° civique, nom de la rue
	Ville, province, code postal

Identification du cessionnaire	
Personne physique	
Nom :	Prénom :
Adresse de résidence principale :	N° civique, nom de la rue
	Ville, province
	Code postal
Adresse où peut être envoyé le compte (si différente de l'adresse de résidence principale) :	
Organisme public, personne morale, société, association, fiducie ou tout autre groupement de quelque nature que ce soit	
Nom :	
N° d'entreprise du Québec ou d'identification :	
Adresse du siège social ou du principal lieu d'affaires :	N° civique, nom de la rue
	Ville, province
	Code postal
Nom et prénom, fonction et coordonnées des personnes autorisées à agir en son nom (s'il y en a plusieurs, veuillez joindre une annexe) :	Nom, prénom
	Fonction :
	N° civique, nom de la rue
	Ville, province, code postal

Identification de la propriété	
Nom du propriétaire mentionné dans l'acte inscrit au Registre foncier :	
Adresse :	N° civique, nom de la rue
	Ville, province
	Code postal
N° de lot et cadastre :	
S'agit-il d'un transfert à la fois d'un immeuble corporel et de meubles visés à l'article 1.0.1 :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Autres informations – Article 9 – Loi concernant les droits sur les mutations immobilières	
Nom de la municipalité où est situé l'immeuble lorsque celui-ci n'est pas immatriculé :	
Montant de la contrepartie pour le transfert de l'immeuble selon le cédant et le cessionnaire :	
Montant constituant la base d'imposition du droit de mutation, selon le cédant et le cessionnaire :	
S'il y lieu, portion de cette base qui est visée au troisième alinéa de l'article 4 :	
Montant du droit de mutation :	
Le cas échéant, la disposition de l'un ou l'autre des articles 17 à 20 en vertu de laquelle, selon le cessionnaire, celui-ci est exonéré du paiement du droit de mutation :	
Toute autre mention prescrite par règlement :	

*L'avis de divulgation doit être accompagné d'une copie authentique de l'acte notarié en minute ou d'une copie de l'acte sous seing privé constatant le transfert de l'immeuble.
Les renseignements contenus dans l'avis de divulgation seront transmis par la municipalité au ministère du Revenu afin de permettre l'identification du ou des cessionnaires de l'immeuble n'ayant pas divulgué le transfert de celui-ci.*

Signature : _____ Date : _____

Nom en caractère d'imprimerie : _____